

Rapport d'activités 2013-2014

Activités du comité

Cinq réunions qui ont toujours lieu au siège de l'apé-Vaud à Lausanne, ont rythmé les activités de cette année 2013, les 2 février, 23 mars, 15 juin, 7 septembre, 30 novembre, et deux réunions pour le début de l'année 2014, soit les 1 février et 15 mars. Ces rencontres nous ont permis d'aborder de vive voix les sujets d'actualité dans les différents cantons, de répondre à des questions qui se posent dans les groupes de travail avec nos partenaires ou encore de préparer les interventions de nos délégués lors d'invitations à diverses manifestations extérieures en lien avec l'école.

Les thématiques sont redondantes d'année en année, elles touchent à la santé, qualité de vie de nos enfants dans le cursus scolaire, à l'utilisation des nouvelles technologies en famille et à l'école, au choix et à la formation professionnelle, aux droits des parents, au contenu de l'enseignement, à l'information des parents, aux transports scolaires et à leur financement. Une demande de l'apé-Vaud concernant le suivi du plan d'études romand-PER a été repoussé à plus tard, car il semble bien trop tôt par rapport à son introduction pour pouvoir faire des observations crédibles. Il est à noter que les ordres du jour des séances du comité sont souvent trop chargés pour le temps imparti et qu'une partie des échanges se poursuit également par mail de manière à ce que chacun puisse s'exprimer. Les décisions sont prises à la majorité des membres présents en tenant compte des courriels des membres absents reçus avant la séance.

En février de cette année, nous avons accueillis M. Luruena de l'ATE qui nous a présenté les plans de mobilité. Le travail de l'ATE est intéressant, car il permet d'intégrer à la réflexion tous les acteurs concernés par la sécurité sur le chemin de l'école (www.ate.ch). Le partenariat avec l'ATE sera à entretenir à l'avenir pour que notre logo apparaisse à nouveau sur leur nouveau matériel.

Le comité a décidé d'adhérer à raison de 300.-/année à l'Association pour la Promotion de l'Enseignement du Plurilinguisme en Suisse-APEPS, association avec laquelle la FAPERT a déjà collaboré en 2000 pour l'élaboration et l'édition d'une brochure "Le plurilinguisme, votre enfant et vous".

Activités de la présidence

La FAPERT a été sollicitée une deuxième fois par l'Institut Kurt Bosch (www.iukb.ch) pour donner un cours en décembre 2013 dans le cadre d'une formation CAS « Violence, gestion de classe et droits de l'enfant : stratégies d'intervention » destinée aux enseignants, assistants sociaux et éducateurs. Notre présidente s'y est rendue pour la dernière fois et a proposé à Tristan Mottet de poursuivre cette activité au besoin en 2014.

Elle a également suivi les activités des fédérations cantonales lors de leurs assemblées générales : en Valais le 18 mars et le 18 septembre, dans le canton de Vaud le 6 juin, à Genève auprès de la FAPECO le 12 novembre 2013 et de nouveau en Valais le 17 mars 2014. Transport et présentation des brochures d'information sur le PER ont été à l'ordre du jour en plus des préoccupations spécifiques de chaque région.

Le 27 avril a eu lieu l'assemblée générale de la FAPERT à Yverdon-les-Bains en présence du président du SER, M. Georges Pasquier, du secrétaire général de la CIIP, M. Olivier Maradan et de Mme Christiane Droz Giglio, animatrice de l'atelier organisé à cette occasion. M. Berdoz, président de la CROTCES, également invité, s'est excusé de ne pouvoir assister à notre assemblée.

Une nouvelle association de parents d'élèves est acceptée au sein de la FAPERT, il s'agit de la fédération des associations de parents d'élèves de l'enseignement du post-obligatoire du canton de Genève ou plus court - FAPPO www.fappo.ch. Nous lui souhaitons la bienvenue et nous réjouissons d'accueillir leur futur représentant dans le comité de la FAPERT. Notre caissière Karla Meyer quitte la FAPERT, mais comme personne ne veut reprendre la trésorerie, elle accepte encore de fonctionner pour l'année 2013.

Le bureau de la FAPERT reste inchangé avec Judith Vuagniaux et Sylvie Pittet Blanchette, respectivement présidente et vice-présidente puisqu'il n'y a pas de secrétaire ni de caissier officiel !

La deuxième partie de notre assemblée est consacrée à un travail en atelier sur le thème de la confiance des parents envers l'école dont vous trouverez la synthèse et l'analyse effectuées par Christiane Droz Giglio et Judith Vuagniaux ci-après.

Atelier AG FAPERT 27 avril 2013

« LA CONFIANCE »

Dans la perspective de rendre un peu plus de sérénité dans les relations entre l'école et les familles, le comité de la FAPERT a décidé d'étudier les pistes qui seraient en mesure d'améliorer cette situation. Il a profité de son assemblée générale 2013 pour développer le sujet au travers d'un atelier animé par Madame Christiane Droz Giglio, inspectrice au Service de l'enseignement obligatoire du canton de Neuchâtel.

Durant 11 années de scolarité obligatoire et plus avec la formation professionnelle, les parents confient une part de l'éducation et de l'instruction de leur enfant à l'institution scolaire. Ce dernier y passe un temps important de son existence et ce qu'il va y vivre en traversant ces années de formation compte énormément pour ses parents. Rencontres, échanges d'informations et dialogues plus ou moins fructueux et satisfaisants entre l'école et la famille vont rythmer cette période.

Pour que l'enfant puisse bénéficier d'un cheminement quotidien harmonieux année après année, il est indispensable qu'une relation solide entre les familles et l'école s'instaure. Mais, du point de vue de la FAPERT, cette relation nécessite un pré requis essentiel : **la confiance**.

Or, la confiance n'est pas forcément innée à cette relation, elle se construit progressivement, et notamment au contact des enseignants; alors que la construction de la confiance demande un investissement majeur de la part des partenaires, un simple petit événement peut suffire à la détruire avec le risque de ne jamais la voir réapparaître.

Dès lors, comment construire, développer et renforcer chez les parents le sentiment de confiance envers l'école et quels en sont les éléments de base ?

Pour répondre à ces interrogations, Mme Droz Giglio nous a proposé de travailler par groupes de parents sur la thématique de la confiance en posant la question suivante :

" Que faudrait-il pour que les parents puissent avoir pleinement confiance en l'école ? "

La question posée sous cette forme ouvre plusieurs perspectives. Premièrement, elle laisse entendre que la confiance n'est pas d'emblée présente; en effet, pour certains parents, elle est sans aucun doute présente alors que pour d'autres, tout reste à construire. Deuxièmement, elle suggère l'idée que des outils, voire des actions sont nécessaires pour permettre à la confiance de s'installer. Finalement, l'on peut se demander à qui il appartient d'amorcer une dynamique en vue de sa construction et de son développement. Le mot générique "école" étant entendu comme un ensemble d'acteurs dont les rôles et les fonctions sont différents et complémentaires, la question posée aux parents l'a été envers chaque groupe d'acteurs de manière distincte, soit:

"Que faudrait-il de la part des responsables de l'école (inspection – direction) pour que les parents puissent avoir pleinement confiance en l'école ?"

"Que faudrait-il de la part des enseignants pour que les parents puissent avoir pleinement confiance en l'école ?"

"Que faudrait-il du point de vue des parents pour que les parents puissent avoir pleinement confiance en l'école ?"

"Comment leur enfant devrait-il être considéré pour que les parents puissent avoir pleinement confiance en l'école ?"

L'analyse des réponses des différents groupes de parents révèle souvent les mêmes formulations : les attentes des parents ne sont pas disparates ou incongrues entre les cantons, elles sont cohérentes et signent un fonctionnement similaire de l'école et de ses acteurs dans les différentes régions.

Le premier point important s'adresse aux **responsables de l'école** envers qui les parents ont des attentes concrètes qui vont du domaine de l'information à celui de la relation aux familles dans l'accueil et l'ouverture.

Les parents souhaitent :

- a) que les responsables de l'école leur donnent des informations claires, pratiques et compréhensibles concernant l'organisation et le fonctionnement de l'école ainsi que des structures d'accueil;
- b) que les responsables de l'école leur facilitent l'accessibilité aux informations;
- c) que les responsables de l'école leur permettent de se sentir accueillis par une attitude d'ouverture et de bienveillance;
- d) que les responsables de l'école cherchent à faire leur connaissance en tant que personne et parent d'élève;
- e) que les responsables de l'école leur soient accessibles.

Il s'agit d'un double mouvement, à la fois recevoir les familles, mais aussi aller à leur rencontre de manière collective et individuelle.

Pour le **deuxième point** qui concerne **les enseignants**, les parents souhaitent :

- a) que l'enseignant soit professionnel, capable d'empathie envers chacun de ses élèves et envers chacun des parents. Cette attitude comprend l'écoute, la bienveillance, le respect et le sens de l'altérité. Les compétences professionnelles de l'enseignant élargies à la gestion des conflits et la capacité de demander une aide extérieure dans les situations délicates participent largement au sentiment de confiance des parents;
- b) que l'enseignant les informe clairement et directement sur tous les aspects touchant au fonctionnement de la classe et au fonctionnement de leur enfant à l'école;
- c) que l'enseignant leur soit accessible selon un cadre défini;
- d) que l'enseignant fasse preuve d'ouverture et qu'il montre son envie de rencontrer les parents;
- e) que l'enseignant soit à l'écoute de ce qui peut heurter les parents pour comprendre les points d'achoppement lorsqu'ils se présentent.

Pour le **troisième point** qui concerne **les parents**, ils souhaitent :

- a) faire connaissance avec les enseignants et le lieu (établissement, classe) de scolarité de leur enfant dans des situations variées qui ne se limitent pas à de l'information;
- b) se sentir écoutés, entendus et reconnus dans un espace sécurisant;
- c) reconnaître en l'enseignant un professionnel qui s'investit pour leur enfant;
- d) être reconnus en leur qualité de parents qui font de leur mieux pour leur enfant.

Ces éléments leur permettraient de manifester de l'intérêt pour le travail des enseignants et des enfants et de s'investir dans l'éducation de leur enfant en tant que partenaires éducatifs aux côtés de l'école.

Le quatrième point concerne **l'enfant**. Les parents souhaitent :

- a) que l'enfant ait du plaisir à se rendre à l'école;
- b) que l'enfant se développe et ait envie de progresser dans ses apprentissages;
- c) que l'enfant sente une cohérence dans la relation entre ses parents et les enseignants;
- d) que l'enfant puisse préserver son intégrité dans le système scolaire;
- e) que l'enfant se sente apprécié, intégré et reconnu.

Le cinquième point aborde **les espaces de partenariat entre familles et école**.

L'envie des parents de participer à la vie de l'école est manifeste. Ils souhaitent pouvoir prendre part à la construction de projets, créer des activités en commun avec les professionnels de l'école pour ou avec les enfants.

En conclusion, les compétences professionnelles de l'enseignant sont essentielles aux yeux des parents, mais ne suffisent pas à leur donner pleinement confiance. L'appréciation du contexte global de l'institution scolaire comprenant une transparence de l'information et le développement d'une culture d'ouverture et de collaboration valorisant les compétences des parents, s'inscrit parfaitement dans une démarche de confiance des familles.

Pour les parents, des pistes développant tous les aspects mentionnés à tous les niveaux devraient, si ce n'est pas déjà le cas, faire partie intégrante de la formation des enseignants et de la formation des directeurs d'établissement. Il est donc essentiel que des indicateurs de qualité concernant les relations avec les parents fassent partie des indicateurs généraux de qualité du pilotage du système éducatif et des établissements. Les parents seront ainsi assurés d'une évolution positive en ce sens.

Judith Vuagniaux et Christiane Droz Giglio 12/05/2014

Le PER a également été à l'honneur de l'émission de la RSR "On en parle" le 22 mai en présence de Georges Pasquier pour le SER, d'Olivier Maradan en tant que secrétaire général de la CIIP et de Judith Vuagniaux pour la FAPERT. Les trois intervenants ont ensuite répondu en direct sur le forum aux questions des auditeurs.

En fin d'année 2013, nous avons appris la dissolution de la FRAPEB, fédération francophone du canton de Berne. Même si la FRAPEB a fait don du restant de ces finances à la FAPERT (350.-), cela reste une triste nouvelle... Mais la vie continue, et c'est la ville de Bienne par la coordination des Conseils de parents qui demande une représentation auprès de la FAPERT. La coordinatrice est acceptée au sein du comité en tant que membre invité, car les conseils de parents ne fonctionnent pas comme les associations de parents d'élève, ils ne bénéficient pas de financement sous forme de cotisations et ne peuvent donc pas cotiser auprès de la FAPERT. Néanmoins, le don de la FRAPEB vaut au moins pour 3 années de participation de la ville de Bienne et d'ici là, le comité aura le temps d'imaginer une solution d'intégration pour les cantons qui adoptent ce type de représentation. Le 13 janvier de cette année, notre présidente a donné suite à l'invitation de Chantal Donzé, coordinatrice des conseils de parents de Bienne, pour présenter les activités de la FAPERT et répondre à leurs questions.

Organisée à Lausanne le 22 novembre 2013 par la CIIP dans le cadre du salon DIDACTA suite à une interpellation du SER concernant l'enseignement des langues étrangères, une journée de bilan et perspectives sur l'enseignement des langues étrangères dans la scolarité obligatoire a réuni des représentants de tous les milieux concernés pour débattre de la thématique. Présentations de la CIIP, de la CDIP et des enseignants ont introduit la journée suivis d'ateliers dans le but de récolter les avis de tous et d'éditer des recommandations à l'usage des cantons. Il est intéressant de noter que le processus de mise en œuvre d'HarmoS avec l'introduction de l'enseignement de deux langues étrangères durant la scolarité primaire n'en est qu'à la moitié, car il est prévu sur 20 ans, et qu'il faudra être patient pour qu'un ajustement adéquat de l'enseignement arrive à terme seulement dans dix ans ! Affaire à suivre avec la CIIP..

Le 28 novembre 2013, un colloque organisé à Lausanne par Santé sexuelle Suisse suite au dépôt de l'initiative populaire "Protection contre la sexualisation à l'école maternelle et à l'école primaire" (<http://www.admin.ch/ch/f/pore/vi/vis432t.html>) pour interdire l'enseignement de l'éducation sexuelle à l'école obligatoire avant 9 ans, a mobilisé la présidence afin d'y transmettre l'avis des parents de la FAPERT. Cette journée nous a permis de découvrir les standards européens de l'OMS pour l'éducation sexuelle et d'apprendre que la Suisse romande est à l'avant-garde des pratiques dans ce domaine avec une adaptation de l'enseignement à l'âge des élèves et un enseignement réparti de l'école enfantine à la dernière année. Le concept européens n'est pas uniquement centré sur une approche physique de la reproduction et contraceptive, mais également une approche psychoaffective de l'individu et du couple (plus d'info sur www.sante-sexuelle.ch). L'enquête auprès des fédérations cantonales a clairement démontré que les parents de Suisse romande sont largement satisfaits de l'enseignement de l'éducation sexuelle tel que pratiqué actuellement dans les cantons par des spécialistes. Ils ne souhaitent pas une limitation de l'enseignement uniquement au secondaire I, ni une pratique transmise par des enseignants ordinaires.

Activités des groupes de travail auprès de nos partenaires

Le syndicat des enseignants romands ou SER www.le-ser.ch

Le SER organise maintenant tous les deux ans avec son homologue suisse-alsacienne LCH "La journée suisse de l'éducation" avec pour ambition que les milieux de la formation et de l'économie se parlent. La 2ème journée a donc eu lieu le 6 septembre 2013 à Berne sur le thème " passé et avenir" et la FAPERT était invitée à y participer. Judith Vuagniaux n'a pu être présente qu'à une partie de la matinée, mais a eu l'occasion de constater la différence de vision et de vécu entre Suisse alsacienne et Suisse romande quant à l'appréciation de la formation duale. En Romandie, nous sommes plus critiques sur le sujet, alors que les alsaciennes semblent entièrement satisfaites par cette voie de formation. En effet, la Suisse alsacienne a toujours plébiscité la formation duale grâce à des entreprises fortes sur le terrain permettant d'offrir quantités de places d'apprentissage au détriment des formations à plein temps en école. Elle a également limité l'accès aux hautes études accessibles qu'à une élite, alors que la Suisse romande a toujours favorisé ce même accès au plus grand nombre de jeunes. Les cultures sont différentes, mais avec l'arrivée de difficultés financières dans les cantons romands, les politiciens réduisent les budgets alloués à la formation et appliquent le modèle alsacien en cherchant à augmenter le nombre de jeunes en formation duale, formation subventionnée par la Confédération contrairement aux formations à plein temps. Neuchâtel a déjà fait les frais de ce changement de politique, Berne, le Valais et Fribourg, actuellement en difficultés financières pourraient bien prendre le même chemin ! Comment les parents de Romandie et la FAPERT réagiront-ils à ce changement de culture ?

Le SER invite toujours la FAPERT à ses deux assemblées des délégués, mais la FAPERT n'a pas pu s'y rendre en 2013, ni ce printemps puisque notre AG FAPERT a lieu à la même date...Nous ferons mieux à l'avenir !

Depuis plusieurs années le SER, en collaboration avec la FAPERT, organise les "Assises romandes de l'éducation" (ARE). Les assises traitent un sujet que les enseignants et les parents trouvent d'actualité et mérite une réflexion. Les prochaines ARE auront lieu le 27 septembre 2014 à Lausanne et traiteront des problèmes liés à la transition de l'école obligatoire vers le monde professionnel et plus particulièrement des situations de jeunes en difficultés scolaires à la fin du cursus obligatoire. Les parents de la FAPERT sont largement invités à y participer, de plus, ils bénéficient d'un tarif préférentiel en tant que membres FAPERT.

La conférence romande et tessinoise des chefs d'établissement secondaire ou CRoTCES www.crotces.ch

Contraintes de fusionner les deux associations, CRoTCES pour les directeurs d'établissements secondaires et AIDEP pour les inspecteurs et directeurs du primaire, arrivent au bout de la procédure et ne formeront plus qu'une seule association dès le 1er janvier 2015 sous le nom de CLACESO, Conférence Latine des Chefs de la Scolarité Obligatoire. Nous souhaitons longue vie à cette future association ! Les inspecteurs ne seront plus membres, mais pourront toujours participer aux séminaires qu'organisent annuellement la faïtière des chefs d'établissements.

M. Berdoz, président de la CRoTCES, a quitté le groupe de travail et laissé sa place à M. Leuba, directeur du secondaire I à Corgémont dans le Jura bernois et à Mme Denonfoux, membre de l'AIDEP et directrice d'un établissement primaire de réseau prioritaire avec 75% d'élèves allophones à Genève. M. Sourget, directeur d'établissement primaire et secondaire dans le Val-de-Ruz à Neuchâtel, fait toujours partie du groupe de travail.

Après avoir un peu tourner en rond lors de nos rencontres des 24 avril et 30 octobre 2013 sur la thématique des espaces d'échanges entre les parents et l'école, proposition est faite par la FAPERT d'aborder la question du droit des parents par rapport à l'école. Curieusement intéressés par la question, les membres du groupe acceptent que la présidente de la FAPERT propose un premier projet de discussion en vue de la rencontre du 26 mars 2014. Les directeurs manifestent leur intérêt à avoir une référence écrite sur les droits des parents qui leurs permettent de mieux définir les rôles de chaque partenaire. Espérant pouvoir entamer un travail avec l'IUKB sur ce sujet en lien avec les droits de l'enfant, mais n'ayant jamais eu de réponse, le groupe a commencé sa réflexion sur les droits, mais aussi les devoirs qui leurs sont intimement liés, suivant de quel côté l'on se positionne. Judith Vuagniaux s'est engagée en accord avec le comité de la FAPERT à conduire ce dossier à terme au delà de son mandat de présidence. Nous espérons pouvoir terminer ce sujet lors de notre prochaine rencontre le 1er octobre 2014.

La conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin ou CIIP www.ciip.ch

1) La commission des partenaires ou COPAR http://www.ciip.ch/la_ciip/organisation/organes_partenaires/copar

La COPAR s'est réunie à deux reprises en 2013, les 23 avril et 3 octobre. Ces séances ont essentiellement été consacrées à l'élaboration du nouveau bulletin de la CIIP en l'occurrence le numéro 1 dédié aux moyens d'enseignements romands-MER compatibles avec le plan d'études-PER et à leur réalisation. Les partenaires ont le libre choix de s'exprimer sur la thématique dans chaque numéro.

Le bulletin n°1 est sorti en octobre et a été transmis par voie électronique à toutes les fédérations cantonales <http://www.ciip.ch/CMS/default.asp?ID=1360>. La thématique reste compliquée à comprendre pour les parents d'élèves, mais peut être appréciée au besoin comme élément ressource. Beaucoup de questions restent ouvertes à la lecture du bulletin, comme par exemple : savoir si, en réunissant les finances et l'énergie des cantons romands à l'élaboration d'un seul plan d'études et des ME ad hoc au sein de la CIIP plutôt que dans chaque canton, les cantons font effectivement des économies ou non ? Il s'agit d'une question toute simple que peut se poser un citoyen romand...

Les deux premières rencontres de cette année 2014, les 14 février et 2 mai, ont servi à lancer l'élaboration des bulletins numéro 2 et 3 sur le thème de la formation secondaire 2 et la transition entre école obligatoire et formation post-obligatoire. Dans le n° 2 nous trouverons plutôt une description-explication des différentes maturités académique, spécialisée et professionnelle, alors que dans le n° 3, il sera question de la transition et des difficultés qu'elle peut représenter pour les jeunes en difficultés scolaires. Les partenaires seront sollicités pour leurs prises de position uniquement dans le n°3.

2) La convention CIIP-RTS, conseil media-formation

Le conseil Média-Formation s'est réuni à Genève en juin 2013. La dernière séance ayant eu lieu en novembre 2010, il était temps de faire le point sur la mise en œuvre de la nouvelle convention qui lie désormais la RTS et la CIIP. Celle-ci fixe leur collaboration en matière d'éducation et de formation et une place a été prévue pour un représentant des parents. D'un côté, nous avons la CIIP qui promeut les MITIC et l'éducation aux médias à l'école (inscrit en transversalité dans le PER), l'utilisation de documents médias, le soutien à la langue française etc... et la RTS produit et diffuse dans ses programmes TV, radio, internet des émissions informatives, instructives et éducatives dans une mission plus générale qui est, entre autre, également de favoriser la cohésion entre les différentes régions du pays, (géo, mais aussi langue, étranger, etc...). **Le conseil média-formation qui veille à l'application de cette convention** est composé de 4 représentants CIIP, soit 2 CIIP, 1 enseignant 1 parent et 4 représentant RTS, Gilles Marchand, directeur général, le responsable du secteur jeunesse, Tania Chytil, de TRS découverte et un autre collaborateur.

Lors de sa séance unique en 2013, ce conseil a analysé les résultats d'un sondage réalisé à grande échelle sur l'utilisation par les enseignants des nouveaux médias. Même s'il est en progression, le bilan n'est pas très positif et si la RTS s'engage à produire plus de programmes utilisables par les écoles, ce sondage montre bien que l'avancée du parc informatique et des moyens modernes mis à disposition des enseignants par les communes est limitée. Il reste encore bien des progrès à réaliser. Il est à noter qu'un collaborateur a été engagé par la CIIP pour réaliser un « balisage » du PER, soit, faire des liens entre les objectifs du PER et les ressources (p.ex. émissions) de la RTS. On pense même que dans un proche avenir, les MER pourront bénéficier de ce même balisage.

Fondation ch www.chstiftung.ch

Fin 2012, Fondation ch, organisme de la Confédération dédié à la collaboration confédérée qui promeut le fédéralisme, a souhaité rencontrer la FAPERT pour parler des échanges linguistiques en Suisse. Nous nous sommes donc réunis le 1er mars 2013 à Lausanne. Fondation ch a présenté son organisation avec ses différents secteurs consacrés aux échanges linguistiques à l'intérieur de la Suisse, avec l'Europe et internationaux. Les parents peuvent s'adresser directement à Fondation ch pour un échange de leur choix, même si la fondation travaille principalement à la promotion des échanges de classes scolaires auprès des enseignants. Fondation ch était intéressé à connaître l'avis des parents et leur vécu concernant les échanges linguistiques pour leur enfant ainsi qu'à notre participation pour des articles dans leur journal "Le Trait d'union". Force à été de constater que la FAPERT était empruntée pour répondre aux questions de Fondation ch ! Elle a donc proposé de faire une enquête auprès des parents membres de la FAPERT afin d'être en mesure d'y répondre.

Pour la première fois de l'histoire de la FAPERT, un sondage en ligne auprès de toutes les fédérations cantonales nous a donné une idée un peu plus précise de la situation, même si seulement 280 familles ont répondu. Le résultat du sondage a été transmis et étudié le 11 mars 2014 avec M. Reto Gmünder de Fondation ch qui s'est dit entièrement satisfait de cette démarche et de notre collaboration. La FAPERT a demandé une participation financière à Fondation ch et, c'est aussi une première, ils nous ont accordés 500.- en souhaitant poursuivre ce partenariat. Vous trouverez ci-dessous le résultat final du sondage.

D'autre part, Tristan Mottet a écrit un magnifique article traduit en allemand et en italien sur le rôle des parents lors d'échanges linguistiques dans "Le Trait d'union" numéro 60 de l'été 2013. Un grand merci pour son travail !

Sondage sur les échanges linguistiques

La FAPERT en collaboration avec FondationCH a lancé un sondage en ligne auprès des parents d'élèves de Suisse romande de l'école primaire au post-obligatoire dans le but de connaître les pratiques des familles dans le cadre des échanges ou séjours linguistiques et d'en rendre compte auprès de ses partenaires, établissements scolaires, enseignants, autorités scolaires et Confédération.

Le sondage a été effectué entre le 25 septembre 2013 et le 13 janvier 2014.

280 familles de Suisse romande ont répondu au questionnaire
VD 39% - GE 16% - VS 18% - FR 9% - JU 10% - BE 6% - NE 2%

5. 86% des parents connaissent le principe des échanges linguistiques
6. 72% des parents savent qu'ils peuvent bénéficier d'un échange en Suisse.
7. Mais seulement 14% l'ont réellement pratiqué !
8. 19% des familles ont pu participer à un échange de classe, surtout FR et VS !

- 9. 25% ont participé à un échange avec l'étranger
- 9b. Dont 28% avec un pays germanique,
- 9c. 11% avec un pays anglophone,
- 9d. 0% avec un pays italoophone,
- 9e. et 3% sont partis dans d'autres pays.
- 10. 79% des parents qui ont participé à un échange trouvent que l'expérience a été positive pour leur enfant.
- 11. 32% des parents trouvent que l'école encourage les échanges linguistiques, 32% trouvent que non et 36% sont sans avis.
- 12. 22% des familles se sentent suffisamment impliquées dans les projets d'échanges. 78% pas suffisamment.
- 13. 77% souhaitent être informés et participés à un échange à l'avenir.
- 14a. Logement trop exigu oui 16% non 84%
- 14b. Disponibilité des parents oui 35% non 65%
- 14c. Finances oui 16% non 84%
- 14d. Raisons culturelles oui 3% non 97%
- 14e. Enfant pas intéressé oui 28% non 72%
- 14f. Enfant soucieux d'être loin oui 28% non 72%
- 14g. Essentiellement enfants trop jeunes pour participer...
- 15. 60% des familles sont prêtes à accueillir un enfant sans participer à un échange.
- 16a. 93% trouvent qu'un échange linguistique augmente la motivation de leur enfant à apprendre une langue étrangère.
- 16b. 93% trouvent que cela améliore les chances professionnelles.
- 16c. 90% pensent que cela renforce l'estime de soi.
- 16d. 96% pensent que cela donne un esprit d'ouverture envers les autres cultures.

www.fapert.ch 02/2014

Autres collaborations

Pro Juventute et FSFP : Désendettement des jeunes, sensibilisation des parents www.projuventute.ch
www.formation-des-parents.ch

Nous menons ce projet en collaboration avec Pro Juventute et la fédération suisse pour la formation des parents (FSFP). Il s'agit de sensibiliser les parents à la problématique de l'endettement des jeunes en organisant des soirées conférences sur le thème de : Mon enfant, sa consommation, son argent de poche dans le cadre d'un projet plus global de PJ appelé Kinder-cash. Celui-ci aurait dû être mené dans les classes, mais les départements n'ont pour l'instant, pas validés les documents mis à disposition des enseignants. 14 soirées ont été réalisées en 2013, dont 2 à Genève en collaboration avec la FAPECO, une à Romont avec l'apeglâne, 6 sur Vaud avec les apé locales ou l'école des parents et 5 dans le Jura et Neuchâtel, en collaboration avec Sonceboz.

Education et Santé : Réseau suisse – E&S www.educationetsante.ch

Activité 2013 :

Participation aux séances de E + S à Berne (entre 4 et 5 par an)

Il est apparu qu'il est important de faire entendre la voix de la Suisse romande à Berne et de montrer sur tous les sujets l'importance de la collaboration active avec les parents !

Différents sujets sont abordés tous en rapport avec la santé au sein de l'école, mais avec une tendance cette année à étendre la réflexion au parascolaire.

Un groupe de travail a étudié la problématique du stress chez les enseignants, un autre a produit un document sur la santé dans les crèches et les garderies.

Une réflexion sur la qualité des intervenants extérieurs à l'école est actuellement conduite.

E + S est également un forum de discussions sur différentes thématiques comme l'éducation sexuelle à l'école, le choix de l'enseignement des langues secondes, la place du sport à l'école, l'alimentation équilibrée, le renforcement de l'estime de l'enfant, la sécurité sur le chemin de l'école, les risques liés à l'utilisation des médias modernes, ...

Une grosse partie des activités 2013 a porté sur l'accompagnement de l'introduction de l'équivalent du PER (Lehrplan 21) en Suisse allemande.

Un autre aspect a été en 2013 l'arrivée de représentants d'Education 21 et la collaboration sur les moyens d'enseignement et la possibilité d'intégrer la santé de manière transversale dans l'enseignement.

Activité 2014

1 ère participation à un groupe de travail !

La réflexion porte sur la gastronomie collective (analyse de la situation actuelle en Suisse romande et en Suisse allemande et recherche d'une solution transrégionale).

Suivi de l'introduction du PER suisse allemand.

ATE-Coordination du Pédibus www.pedibus.ch

La collaboration avec le Pédibus se réalise plutôt à travers les coordinations cantonales. Un bon exemple est celui de Genève où la déléguée du GAPP est également la coordinatrice du Pédibus. Elle nous tient régulièrement informés. Nous avons eu, entre autre, beaucoup de plaisir à découvrir le nouveau matériel présenté par M. Luruena. Par contre, nous avons constaté que le logo de la FAPERT avait disparu du nouveau matériel. Nous ne manquerons pas d'interpeller la nouvelle responsable du bureau genevois à ce sujet.

C'est avec le cœur un peu serré, mais enrichie de souvenirs , d'amitiés et d'expériences que la présidente termine après 15 années de présence au sein du comité de la FAPERT la mise en forme de son dernier rapport d'activités. Elle remercie chaleureusement tous les gens qui ont croisé son chemin durant cette période et qui, souvent sans le savoir, lui ont apporté une richesse d'expériences, une profondeur de pensée et des valeurs humaines au-delà de toute espérance.

Avec mes meilleurs vœux à la FAPERT pour les années à venir !

Judith Vuagniaux.

Pour la FAPERT :

Judith Vuagniaux,
Sylvie Pittet Blanchette,
Paul Majcherczyk
Pascal Paté

15/05/2014